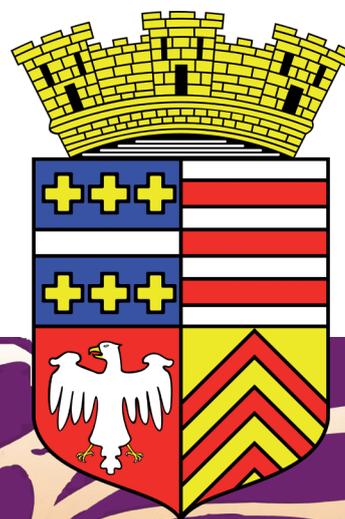


NUCOURT Com-Info



NUMÉRO 96

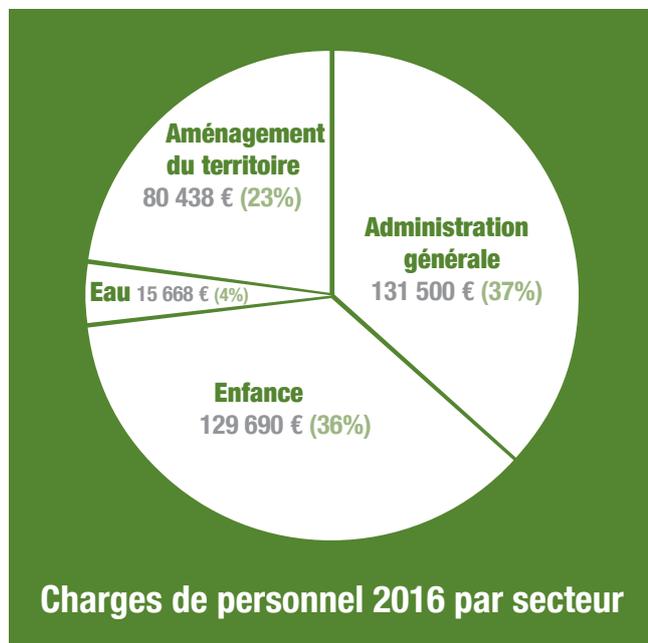
MAI 2017

Du mois de mai la chaleur, de tout l'an fait la valeur.

Budget

Le budget de l'année 2016 est clôturé et les comptes administratifs (comptabilité communale) et de gestion (comptabilité de la Trésorerie) ont été votés lors du Conseil municipal du 4 avril, ainsi que le budget prévisionnel 2017.

L'année 2016 a été une année de transition car les investissements prévus ont été reportés en 2017 suite aux décisions prises par les différents syndicats auxquels la commune adhère pour la gestion de certains projets, et dont la mise en place est plus longue que prévue. Comme vous pouvez le constater dans le tableau ci-contre, nous continuons la maîtrise de nos dépenses publiques puisque tous les chiffres sont inférieurs aux prévisions budgétaires excepté pour le domaine de l'enfance pour lequel la commune a payé le remboursement des cartes de transport scolaires de Tim Bus de 2016 et d'un restant dû de 2015.



Au final, la commune a pu dégager un excédent d'environ 255 136,18 €. Cet excédent associé aux recettes que vous pouvez voir ci-contre, permet à la commune de disposer d'un budget global de 1 235 667,25 € pour l'année 2017. Ce budget a été construit en recherchant une optimisation des dépenses et à partir d'une hausse du prix de l'eau et de la taxe d'assainissement collectif.

En effet, après avoir rattrapé les redevances dues à l'agence de l'eau depuis 2010, nous devons rattraper le retard dans le paiement des factures d'achat d'eau. De plus, le budget de l'eau présente une faiblesse structurelle et reste encore déficitaire malgré la mise en concurrence de certaines prestations et une forte pression pour le recouvrement par le comptable du Trésor Public. Aussi, afin d'en pallier le déséquilibre, le Conseil municipal a décidé, d'une part, d'augmenter le prix de l'eau de 0,10 €/m³ et la taxe d'assainissement collectif de 1,14 à 1,40 €/m³ (la moyenne nationale se situant entre 1,4 et 1,5 €), et d'autre part, de faire appel à une subvention communale de 35 000 €.

Pour 2017, les taux d'imposition sont inchangés et les investissements prévus en 2016 ont été repris. Il s'agit de l'étude du SDA (schéma directeur de l'assainissement), la finalisation des travaux de sécurisation contre les inondations, les travaux d'enfouissement des réseaux (rue de la Gare) avec l'aide du syndicat « SIERC », le déploiement de la fibre optique avec la CCVC, la réhabilitation des cinq logements rue de la Boutrolle grâce à un plan de financement obtenu avec l'assistance de SOLIHA 95 (ancien PACT 95) et la poursuite de la mise en conformité d'accessibilité des bâtiments communaux.

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal

Mairie de Nucourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | mairie.nucourt@wanadoo.fr | www.nucourt.eu

Directeur de publication : Philippe Flahaut. **Rédaction :** les conseillers municipaux. **Conception et réalisation :** Émilie et Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

Ressources

425 596 € **451 144 €**

Réalisation
2016

Prévision
2017



Impôts des entreprises et particuliers

208 685 € **255 136 €**

Réalisation
2016

Prévision
2017



Excédents

210 746 € **229 124 €**

Réalisation
2016

Prévision
2017



État et collectivités territoriales

153 787 € **194 889 €**

Réalisation
2016

Prévision
2017



Eau

72 359 € **68 049 €**

Réalisation
2016

Prévision
2017



Recettes services extérieurs

37 000 € **37 325 €**

Réalisation
2016

Prévision
2017



Recettes diverses (gestion courante)

Dépenses

357 306 € **398 166 €**

Réalisation
2016

Prévision
2017



Personnel communal

49 266 € **278 251 €**

Réalisation
2016

Prévision
2017



Aménagement et entretien du territoire

181 270 € **249 444 €**

Réalisation
2016

Prévision
2017



Administration de la commune

183 612 € **239 119 €**

Réalisation
2016

Prévision
2017



Eau

64 955 € **49 534 €***

Réalisation
2016

Prévision
2017



Enfance et jeunesse

9 577 € **11 400 €**

Réalisation
2016

Prévision
2017



Fêtes et cérémonies

7 050 € **9 753 €**

Réalisation
2016

Prévision
2017



Solidarité

* Prévision sans les salaires du personnel périscolaire.

Commémoration

La commémoration de la victoire remportée par les armées françaises et alliées du 8 mai 1945 a été célébrée comme chaque année devant le monument aux morts. À l'issue de cet hommage tout le monde a été convié à se rendre dans la salle municipale du foyer rural où Monsieur le Maire a fait un discours.



Avant de clôturer cette célébration par un vin d'honneur M. Philippe Flahaut a récompensé les récipiendaires de la médaille d'honneur du travail :

- M^{me} Filhol Danièle médaille d'argent
 - M^{me} Uddin Pascale médaille vermeil
 - M. Journée Patrick médaille or
 - M. Tillet Christian médaille or
- pour l'ancienneté et la qualité des services effectués chez un ou plusieurs employeurs.

Aujourd'hui, ce sont entre 300 000 et 400 000 médailles du travail qui sont décernées par an.



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	15 h 00 - 18 h 30
Mardi	10 h 00 - 12 h 00
Jeudi	15 h 00 - 19 h 00
Vendredi	10 h 00 - 12 h 00

Élections législatives

Les procurations de vote pour les législatives peuvent être faites dès maintenant.

En bref

Les jeunes hommes et femmes nés en avril mai juin 2001 sont priés de se présenter en mairie dès l'âge de 16 ans afin d'être recensés pour la journée défense et citoyenneté et prévoir l'inscription automatique sur les listes électorales. Merci de vous munir du livret de famille.

Nucourt - Élections présidentielles du 7 mai 2017

Nombre d'inscrits	549	
Nombre de votants	459	
Taux de participation		83,6 %
Votes blancs	33	7,2 %
Votes nuls	12	2,6 %
Votes exprimés	414	90,2 %

Emmanuel Macron	221	53,4 %
Marine Le Pen	193	46,6 %

Nucourt

Samedi 17 juin

Séance d'essai libre pour les caisses à savon, chemin des carrières à partir de 15 h 00.

Samedi 24 juin

Apéritif estival à partir de 12 h 00 (ouvert à toutes personnes de plus de 65 ans).

Mardi 27 juin

Collecte des encombrants.

Samedi 1^{er} juillet

Fête communale « Bollycourt » au terrain Cazelaire à partir de 19 h 00.

Dimanche 2 juillet

Course de caisse à savon à partir de 14 h 00.

Idées sortie

Samedi 3 et dimanche 4 juin

« Rendez-vous aux jardins » au musée de l'outil, rue de la mairie à Wy-dit-Joli-Village.
Tél : 01 34 67 00 91 - 01 34 67 45 07.

Dimanche 11 juin

« Des fleurs et du miel » balade et rencontre avec un apiculteur au départ de Chars à 14 h 00. Sur inscription au 06 40 36 30 43. Tarif 5 €, gratuit pour les moins de 10 ans.

Dimanche 18 juin

« Promenons-nous dans les bois », sortie gratuite animée par La Sève au bois de Morval. Réservations sur le site sortiesnature.valdoise.fr.

Samedi 24 et dimanche 25 juin

Premier Festival BD vapeur au musée des tramways à vapeur et des chemins de fer, place de la gare à Butry-sur-Oise de 10 h 00 à 18 h 00. Renseignements au 06 50 05 13 74.

Samedi 1^{er} juillet 2017

Le comité des fêtes de Nucourt vous attend lors de la fête communale pour passer un bon moment, découvrir la cuisine indienne, en prendre plein les yeux et faire la fête !

15 h 00 - Structures gonflables - Terrain Cazelaire
19 h 00 - Apéro et repas indien - Terrain Cazelaire
23 h 00 - Feu d'artifice - Coulée verte
23 h 30 - Retraite aux flambeaux
00 h 00 - Pot de l'amitié et bal - Petite école



Dimanche 2 juillet 2017

Les caisses à savon feront leur retour à Nucourt pour dévaler le chemin des carrières entre Hardeville et l'ancienne gare de Nucourt. Les vérifications des bolides s'effectueront à partir de 13 h 30 et les premières descentes sont planifiées pour 14 h 30.

Le règlement technique est inchangé par rapport à 2016 : trois ou quatre roues, un plancher, de quoi tourner, un siège pour s'asseoir et un système de freinage.

Règlement technique complet, informations et inscriptions sur le site nucourt.caisse-a-savon.fr.

Journal d'un voyage au Puy du Fou

Les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont dû se lever très tôt pour se rendre à l'école à 6 h 30 où un car les attendait pour les conduire au Puy du Fou. L'aventure allait commencer...

« Après un paisible voyage, nous arrivons à destination vers 13 h 00, nous déjeunons grâce à nos parents qui avaient pris soin de nous préparer un pique-nique. À peine repus, nous pouvons assister au merveilleux spectacle de fauconnerie : le bal des oiseaux fantômes. Nous en prenons plein les yeux, nos maîtresses et accompagnateurs aussi.

L'après-midi se poursuit dans la joie et la bonne humeur, enchaînant divers petits spectacles qui nous émerveillent. En fin de journée, nous prenons la direction de l'internat où nous logeons pour la nuit. Après l'attribution de nos chambres nous dînons, prenons notre douche et enfin la soirée pyjama tant attendue arrive.

Le lendemain matin, après avoir pris un bon petit déjeuner (viennoiseries, céréales, fruits...) nous repartons pour le parc où nous attendent d'autres spectacles magnifiques : le dernier panache, le signe du triomphe, les vikings, le secret de la lance, mousquetaire de Richelieu ».

À voir le sourire et les grands yeux ouverts des enfants, on peut dire qu'ils ont été ravis de leur séjour. Un grand merci aux maîtresses qui ont organisé ce voyage (la constitution d'un tel dossier auprès du rectorat prend plus de temps en période de plan « Vigipirate » et se fait sur la base du bénévolat). Un grand merci à madame la directrice Mélanie Arouh et madame Sandrine Demoulin pour leur dévouement. Merci également aux accompagnateurs et félicitations aux enfants qui se sont montrés adorables et très sages durant tout le séjour.

Retour à l'école très difficile pour nos chères petites têtes blondes le mardi 18 Avril.

Jardinez malin

En cette période, pensez à pailler les espaces libres de votre jardin, en effet le paillage végétal ralentit la croissance des mauvaises herbes réduisant ainsi l'utilisation de pesticides. Il permet également de réduire la consommation d'eau puisqu'il retient l'humidité au niveau du sol durant l'été et naturellement il constitue une source d'humus qui favorise la fertilité du sol, sans oublier qu'il sert de refuge aux insectes utiles.

Enfin le paillage vous évite le déplacement à la déchetterie puisqu'il permet de recycler une partie des déchets du jardin (tontes, feuilles mortes...).



À l'arrivée des beaux jours quelques conseils

Le jardin demande beaucoup de travail en cette période, et pour que chacun puisse profiter au mieux de son jardin un arrêté préfectoral 2009-297 réglemente les bruits de voisinage notamment les horaires de travaux.

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, tailles haies, bétonnières, perceuses...) ne peuvent être effectués que :

- de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi ;
- de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 le samedi ;
- de 10 h 00 à 12 h 00 le dimanche et jours fériés.

Conseil intercommunal des jeunes

La Communauté de Communes Vexin Centre a souhaité créer un CIJ (conseil intercommunal des jeunes). Pour le mettre en place, chaque commune de la CCVC pouvait désigner un référent adulte, recenser et sélectionner des jeunes intéressés pour ce projet parmi les candidatures reçues au sein de leur village.



Nucourt, ayant déjà un conseil municipal des jeunes, M. Lukas Melchior a postulé en tant que jeune élu au poste de titulaire pour représenter Nucourt et M^{lle} Lilou Pollet également élue, a candidaté pour être suppléante. Sylvie Pollet Maire adjoint est le référent adulte pour Nucourt.

Sur les 35 communes que compte la CCVC, 17 sont déjà représentées au sein du CIJ. L'assemblée est composée d'un délégué titulaire* par commune, âgé de 12 ans et plus. Ce dernier est désigné pour une durée de 2 ans. La nouvelle génération aura ainsi un lieu d'expression et sera surtout encouragée à réaliser des projets susceptibles d'améliorer son quotidien.

La première réunion du CIJ s'est tenue le vendredi 17 mars. À cette occasion, ont été abordées les questions sur le fonctionnement du CIJ, sa mise en place puis des échanges sur les premières propositions ont été examinés.

La deuxième réunion s'est déroulée le mardi 25 avril. Michel Guiard, président de la CCVC, a d'abord présenté le rôle et le fonctionnement de la Communauté de Communes.

Ensuite les jeunes ont procédé à l'élection d'un président, chargé de défendre les projets du CIJ devant la Communauté de Communes. Ainsi, Killian Dano, provenant de la commune d'Haravilliers, a été élu. La mise en place de trois commissions (Environnement, Événementiel, Transport) ainsi que de leurs vice-présidents a également été faite. Kylian Millet (Condécourt), et Sully le Corguillé (Us), ont été plébiscités pour les deux premières commissions. Lukas Melchior a été élu vice-président de la commission Transport.

Ainsi, il pourra remonter les problèmes des jeunes de la CCVC, et par conséquent des jeunes Nucourtois concernant leur mobilité et pourra formuler des propositions adéquates pour y remédier. Si vous avez des problèmes ou des interrogations que vous voudriez voir mis en lumière ou des idées que vous voudriez proposer concernant le Transport au sein de notre Communauté de Communes, n'hésitez pas à le contacter sur son adresse email : lukas.melchior95@gmail.com. Il fera de son mieux pour tenter de résoudre ces difficultés.



* Les délégués titulaires sont Lori Ouriou (Boissy-l'Aillierie), Périne Guérin (Cléry-en-Vexin), Norine Longé (Commeny), Kylian Millet (Condécourt), Meije Vignat (Cormeilles-en-Vexin), Timothée Ryckelynck (Courcelles-sur-Viosne), Sohane Chibani (Gadancourt), Benjamin Moritz (Gouzangrez), Corentin Bureau (Grisy-les-Plâtres), Killian Dano (Haravilliers), Hugo Leroyer (Marines), Robin Pruvost (Moussy), Lukas Melchior (Nucourt), Mélanie Worms (Sagy), Léa Chevillard (Théméricourt), Sully Le Corguillé (Us), Anaëlle Quellery (Vigny).

Encore plus de simplicité en préfecture

Depuis le 3 avril 2017, la quasi-totalité des démarches liées aux permis de conduire peuvent être réalisées sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Ce dispositif, plus rapide et plus sûr, a donné toute satisfaction depuis son lancement et peut désormais se substituer aux modalités existantes de délivrance des permis de conduire et des démarches associées. Désormais, à l'exception des demandes d'échanges de permis étrangers, les usagers n'ont plus à se déplacer en préfecture pour accomplir leurs démarches.

À partir du 15 mai 2017 les guichets usagers de la route (permis de conduire et immatriculation des véhicules) n'accueilleront plus de public à la préfecture de Cergy et dans les sous-préfectures d'Argenteuil et de Sarcelles, toutefois des points numériques seront mis à la disposition des usagers de 9 h 00 à 16 h 00.

En ce qui concerne les immatriculations des véhicules, les démarches en ligne n'étant pas encore fonctionnelles les demandes des habitants des arrondissements de Pontoise doivent être adressées uniquement par voie postale à la sous préfecture de Sarcelles au bureau des usagers de la route 1 boulevard François Mitterrand 95200 Sarcelles.

Plus d'informations sur www.val-doise.gouv.fr ou sur www.permisdeconduire.ants.gouv.fr.

Exposition Partylite

Maria Mularczyk vous invite à sa porte ouverte qui se tiendra le samedi 17 juin à partir de 14 h 30 au 23 rue de la Gare à Nucourt. Si vous cherchez des idées de cadeaux originaux et pas chers n'hésitez pas, elle sera très heureuse de vous accueillir. Pour une meilleure organisation, confirmez-lui votre venue par téléphone au 09 50 18 46 53 ou 06 82 37 73 25 ou par email : maria_mularczyk@hotmail.fr



Bibliothèque

Le jeudi 18 mai toutes les classes, hormis celles de CM se sont rendues à la bibliothèques, et le 8 juin c'est toute l'école qui fera le déplacement ; c'est ce jour là que les élèves devront restituer les livres et les sacothes. Donc à partir du 8 juin plus aucun livre ne pourra être prêté aux élèves et les derniers retours, pour les retardataires sont fixés au jeudi 29 juin.

Afin de permettre aux élèves d'emprunter des livres dès la prochaine rentrée des classes, nous vous serions reconnaissants de respecter ces dates sans quoi les bibliothécaires se verront dans l'obligation de demander le remboursement des livres et des sacothes.

La bibliothèque vous remercie d'avance de votre compréhension et vous attend dans ses locaux tous les mercredis de 16 h 30 à 19 h 00.

Venez découvrir un nouveau métier

Catherine Doucouré vous fera découvrir l'entreprenariat participatif (multi level marketing) un métier en plein essor, le vendredi 9 juin dans la salle polyvalente de la fédération départementale des foyers ruraux au 17 rue d'Hardeville à Nucourt de 19 h 30 à 21 h 00. Renseignements au 06 34 57 20 95 ou par mail Catherine.doucoure@gmail.com.